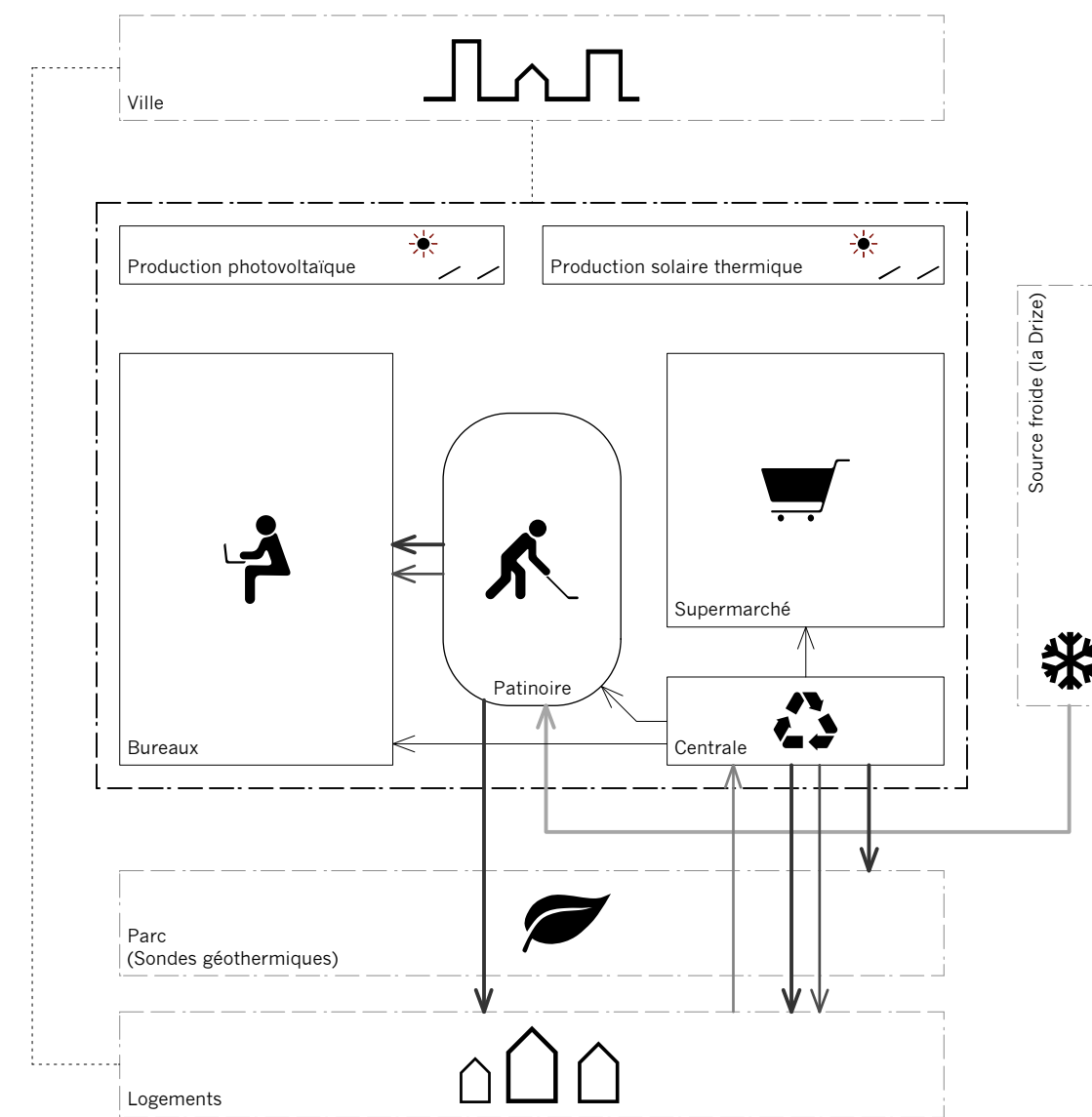
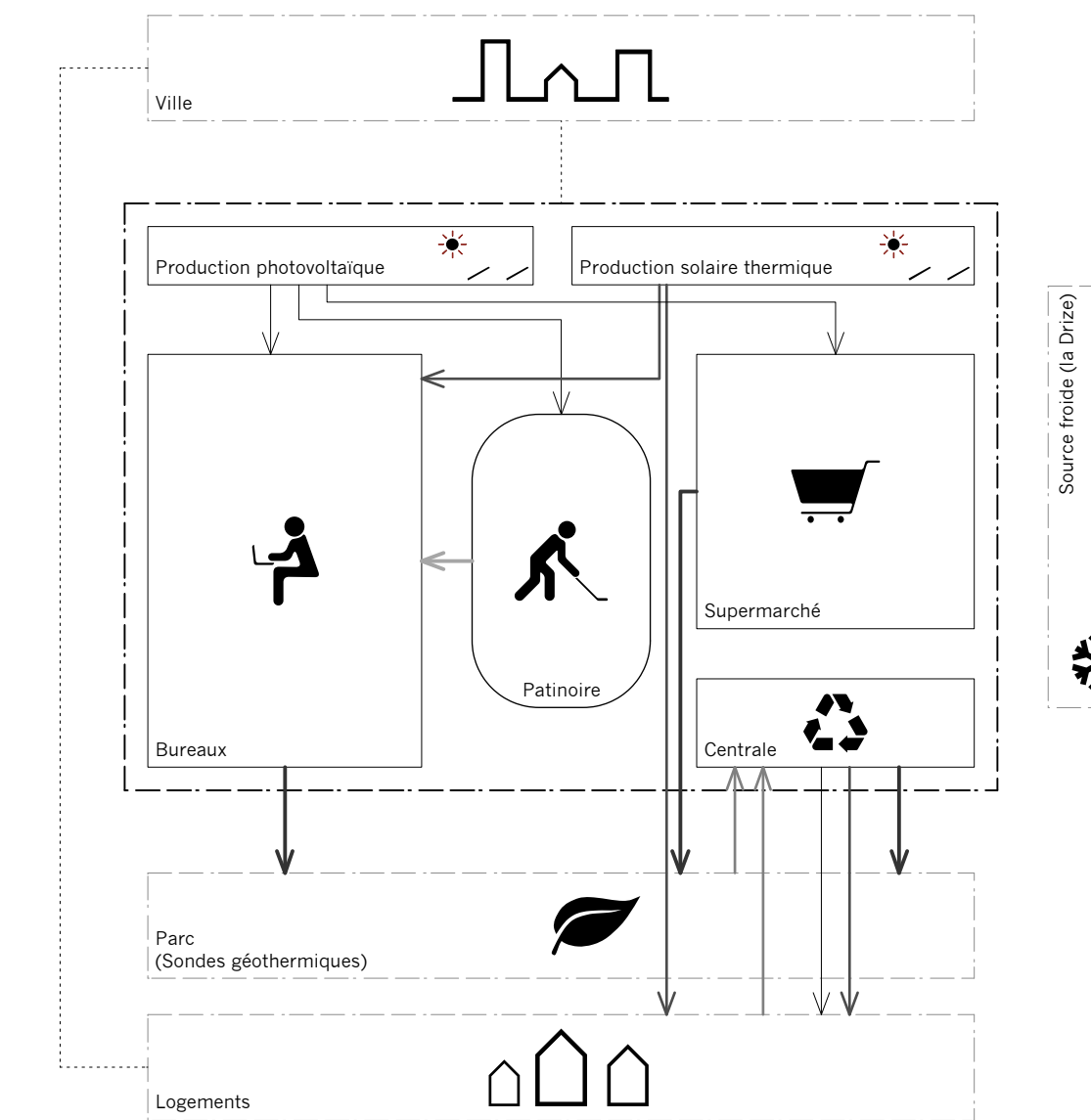


- Toiture**  
Structure métallique tridimensionnelle
- Structure porteuse**  
Poteaux et voiles en béton
- Façade**  
Vitrage sur structures métalliques
- Boîtes**  
Structures ponctuelles et dalles en bois
- Sous-sol**  
Murs, poteaux et dalles en béton



**Schéma de fonctionnement en hiver**

- Chauffage
- Eau chaude sanitaire
- Electricité
- Climatisation
- Déchets
- Connection au réseau existant



**Schéma de fonctionnement en été**

- Chauffage
- Eau chaude sanitaire
- Electricité
- Climatisation
- Déchets
- Connection au réseau existant

L'accessibilité est l'un des critères principaux pour l'implantation d'une infrastructure sportive dans les villes. A proximité du nouveau CEVA, de l'autoroute de contournement, ainsi que de plusieurs lignes de tram, ce lieu bénéficie d'une accessibilité remarquable. Ce site est l'emplacement choisi par la ville et le canton de Genève pour l'implantation de la nouvelle patinoire.

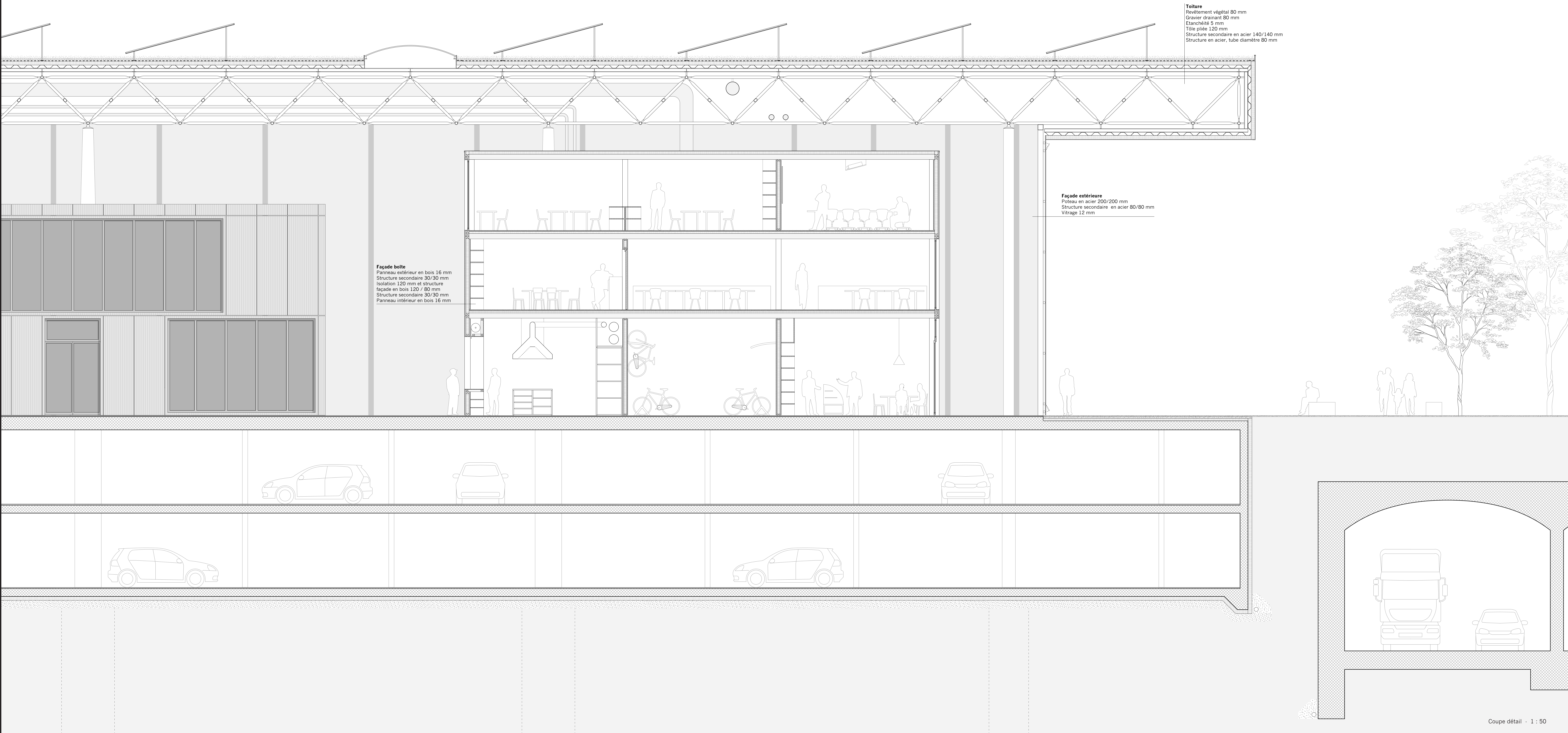
Le site se trouve en bordure de la ville de Genève, à proximité de la campagne. Cette position en fait un lieu stratégique de la ville en tant que porte d'entrée quotidienne pour les habitants de l'agglomération, ainsi qu'une pénétrante de biodiversité. Les futurs développements de la ville se feront le long de cette périphérie, entre ville et campagne.

Le site du Tréfle-Blanc se trouve à proximité du stade de la Praille et du dépôt des transports publics genevois, deux grandes infrastructures publiques importantes. L'implantation du CEVA sur le site va profondément modifier le site et son utilisation. Cette nouvelle halte de train va s'accompagner d'un grand développement de logements.

L'infrastructure multifonctionnelle doit se lire comme une grande toiture abritant une patinoire ainsi que plusieurs autres programmes. La toiture répond à un contexte urbain alors que la façade, elle, s'adapte au contexte avoisinant. Les boîtes abritant les autres programmes sont construites en bois préfabriqué, offrant un grand potentiel de mutation.

Un état de symbiose est possible à l'échelle de l'infrastructure mais aussi à celle du quartier. En hiver, la patinoire se trouve au centre du dispositif en temps que gros émetteur de chaleur. Les besoins ainsi que les rejets étant très différents entre l'hiver et l'été, il est indispensable d'avoir deux systèmes de fonctionnement.

Le parc joue un rôle de régulateur entre l'hiver et l'été. L'infrastructure produira trop de chaleur en été sans pouvoir la redonner. Elle sera alors stockée dans le parc. La production d'énergie à l'aide de panneaux photovoltaïques ainsi que de panneaux solaires thermiques est uniquement prise en compte en été par manque de productivité durant la saison hivernale.



**Façade boîte**  
Panneau extérieur en bois 16 mm  
Structure secondaire 30/30 mm  
Isolation 120 mm et structure  
façade en bois 120 / 90 mm  
Structure secondaire 30/30 mm  
Panneau intérieur en bois 16 mm

**Toiture**  
Revêtement végétal 80 mm  
Gravier drainant 80 mm  
Etanchéité 5 mm  
Tôle pliée 120 mm  
Structure secondaire en acier 140/140 mm  
Structure en acier, tube diamètre 80 mm

**Façade extérieure**  
Poteau en acier 200/200 mm  
Structure secondaire en acier 80/80 mm  
Vitrage 12 mm